



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-et-un novembre deux mil vingt-quatre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire.

Présents : Monsieur Hervé PINEAU, Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Martine RENAUD, Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Monsieur Franck COUDRAY, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Monsieur Daniel MAHE, Madame Joële CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Marie BADIER, Monsieur Stéphane ALLAIS, Monsieur Sylvain FLOGNY, Madame Nicole MANGOT

Absents excusés : Madame Caroline BOURGUE, Monsieur Flavien GENDRON

Absents : Madame Annie COURCY, Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Eric FERAUD, Monsieur Gilles PIARD

Secrétaire de séance : Monsieur Joseph GARCIA

Date de la convocation : 21/11/2024	Nombre de votants	13
Nombre de membres afférents	Bulletins blancs	00
au Conseil Municipal :	23 Abstentions	00
Nombre de membres en exercice	19 Suffrages exprimés	13
Nombre de membres présents	13 Pour	13
Nombre de procuration	00 Contre	00

24.76 - Budget exercice 2024 - Décision modificative n° 1

A l'aune de l'exécution du budget primitif 2024, il apparaît nécessaire de procéder à un certain nombre d'ajustements, ayant pour effet d'augmenter le montant global de la section d'investissement, qui passe de 4 031 542,43€ à 4 048 342,43€, soit + 16 800€ en dépenses et en recettes.

En effet, les frais engagés pour les études et la publication des marchés publics, préalables à la réalisation de travaux, sont intégrés aux comptes d'immobilisations corporelles (21) et aux comptes d'immobilisations en cours (23), ce qui génère des écritures d'ordre budgétaire en dépenses et en recettes (pas d'encaissement ni de décaissement).

En l'espèce, il s'agit de frais d'études (dont maîtrise d'œuvre) et de frais pour l'insertion d'annonces légales pour les opérations suivantes :

- rénovation générale des écoles ;
- travaux de voiries ;
- création d'allées au cimetière ;
- travaux d'espaces verts dans le cadre de la réfection de voiries.

Les crédits prévus au budget primitif à hauteur de 15 240€, sont insuffisants, il convient donc de les augmenter de 16 800€, tant en dépenses qu'en recettes, comme indiqué précédemment.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°24.35 du Conseil Municipal en date du 26 mars 2024, relative à l'adoption du budget primitif 2024,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits à l'aune de l'exécution budgétaire,

Considérant la régularisation proposée, qui est sans incidence sur le montant de la section de fonctionnement mais conduit à augmenter le montant de la section d'investissement de 16 800€,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal, comme indiqué ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Ouverture de crédits 2024	Décision modificative 1	Crédits après DM1
Chapitre	Article	Libellé			
041	2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 600,00	1 600,00
041	21316	Equipements du cimetière	0,00	1 440,00	1 440,00
041	2151	Réseaux de voiries	0,00	17 000,00	17 000,00
041	2313	Constructions	12 000,00	0,00	12 000,00
041	2315	Installations, matériel et outillages techniques	3 240,00	-3 240,00	0,00
Total 041		Opérations patrimoniales	73 310,00	16 800,00	90 110,00
Total			4 031 542,43	16 800,00	4 048 342,43

Recettes			Ouverture de crédits 2024	Décision modificative 1	Crédits après DM1
Chapitre	Article	Libellé			
041	2031	Frais d'études (compensation frais d'études intégrés en DI)	12 840,00	16 150,00	28 990,00
041	2033	Frais d'insertion (compensation frais d'insertion intégrés en DI)	2 470,00	650,00	3 120,00
Total 041		Opérations patrimoniales	73 310,00	16 800,00	90 110,00
Total			4 031 542,43	16 800,00	4 048 342,43

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Marsilly, le 27 novembre 2024



Le Maire,
Hervé PINEAU

Le Secrétaire,
Joseph GARCIA